

[Text]

Senator Beaudoin: Of course.

Mr. Kaplan: I think that if we were prepared to presume good faith, our work would be a lot easier.

Mr. Bernier: We do not have to believe it, but we can presume it.

The Chairman: I think we can presume that we will be here until 5 o'clock if we continue discussions like this, as interesting as they may be.

I have made a note, Mr. Kaplan, of your concern and we will not forget about it.

Are there any questions from any other members of the committee on this point? If not, I have one or two.

This has been going on since 1979—for ten years—and we have been told that we have received promises of action. Is that all we have received in ten years?

Mr. Bernhardt: We have received promises of action on the new points raised in connection with SOR/86-817. Now, what 86-817 does, from the committee's point of view, is resolve some earlier problems we had with previous amendments to these regulations that were made in 1978-79.

Mr. Bernier: It took us ten years to get the amendments done by these instruments, but these instruments raise further problems.

Mr. Bernhardt: In other words, by fixing the earlier problems we managed to create new ones.

The Joint Chairman (Mr. Wappel): What are the most recent promises of action we have received?

Mr. Bernhardt: The most recent ones are on the points raised with regard to 86-817 and 86-915. They were received in June 1988.

It is for that reason, Mr. Chairman, that I suggest that, when we write back on the two outstanding matters, we also ask them just what progress they have made in the interim on these amendments that were promised approximately 12 months ago.

The Joint Chairman (Mr. Wappel): That seems to me to be in order. I think June of 1988 should have been ample time for some sort of answer to come through. Does anyone have any concerns about writing in that fashion?

Mr. Kaplan: There is the element of having a new chairman. I think it is worth saying that they are entitled to a fresh start. Let us raise our concerns and see what they do. In other words, I do not think we need to adopt a drastic strategy on the basis of not getting what we wanted until now.

The Joint Chairman (Mr. Wappel): Nonetheless, from my perspective, things that have been going on since 1979 which are then resolved simply by providing us with more problems are hardly to be called resolutions.

Mr. Bernhardt: At the risk of sounding cynical, Mr. Chairman, as time passes I think you will find that that often is the norm rather than the exception in this area.

[Translation]

Le sénateur Beaudoin: Bien sûr.

M. Kaplan: Je crois que notre travail serait beaucoup plus facile si nous étions prêts à supposer qu'ils sont de bonne foi.

M. Bernier: Nous n'avons pas à en être convaincus, il nous suffit de le supposer.

Le président: Je crois que nous pouvons supposer que nous serons encore ici à 17 heures si nous continuons à tenir des discussions comme celles-ci, aussi intéressantes soient-elles.

J'ai pris note de vos préoccupations, monsieur Kaplan, et nous ne les oublierons pas.

Y a-t-il d'autres questions à ce sujet? Sinon, moi j'en ai une ou deux.

On étudie ce règlement depuis 1979—c'est-à-dire depuis dix ans et nous sommes maintenant informés qu'on nous a promis de prendre des mesures. Est-ce là tout ce que nous avons obtenu en dix ans?

M. Bernhardt: On nous a promis de prendre des mesures concernant les nouvelles questions soulevées au sujet de DORS/86-817. Maintenant, du point de vue du Comité, tout ce que l'on fait avec DORS/86-517, c'est résoudre certains problèmes que nous avons soulevé au sujet de modifications apportées à ce règlement en 1978-1979.

M. Bernier: Il nous a fallu dix ans pour obtenir les modifications voulues à l'aide de ces textes réglementaires, mais ceux-ci soulèvent d'autres problèmes.

M. Bernhardt: En d'autres mots, en cherchant à résoudre certains problèmes, nous en avons créé de nouveaux.

Le coprésident (M. Wappel): Quels sont les engagements les plus récents que nous avons reçus?

M. Bernhardt: Les plus récents visent les problèmes soulevés concernant les DORS/86-817 et 86-915. Ils nous ont été transmis en juin 1988.

C'est pourquoi je voudrais suggérer, monsieur le président, que nous leur écrivions de nouveau concernant les deux questions en suspens et ce, afin de leur demander où ils en sont rendus exactement avec les modifications qu'ils nous avaient promis d'apporter il y a environ 12 mois.

Le coprésident (M. Wappel): Cela me paraît correct. Il me semble que le temps écoulé depuis juin 1988 aurait dû amplement leur suffire pour prendre certaines mesures. Est-ce que quelqu'un s'objecte à ce que nous leur écrivions dans ces termes?

M. Kaplan: Il y a la question du nouveau président. Je pense qu'il faut souligner qu'ils ont droit à un nouveau départ. Rappelons leur donc nos préoccupations et voyons comment ils réagiront. En d'autres mots, je ne crois pas qu'il faille adopter une stratégie draconienne parce que nous n'avons pas obtenu ce que nous voulions jusqu'à maintenant.

Le coprésident (M. Wappel): Néanmoins, selon moi, il est difficile de considérer ces mesures comme des solutions lorsqu'on pense que ces problèmes traînent depuis 1979 et que l'on a simplement tenté de les résoudre en en créant d'autres.

M. Bernhardt: Au risque de paraître cynique, monsieur le président, je crois qu'à la longue vous vous apercevrez que ces